



ACTION

ARF/FDS

ARF/FDS

Rapport annuel

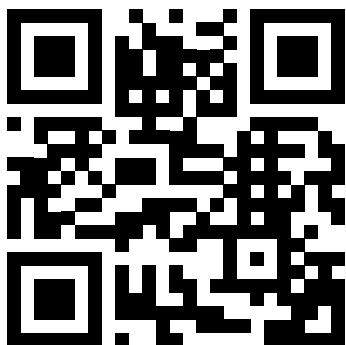
ARF/FDS

Association suisse des
scénaristes et réalisateurs
de films

ARF/FDS

2019 / 20

%%%%%%%%



Rédaction textes français :
Chantal Millès, Christophe Arnould

Traduction : Vanja Guérin

Conception : Viola Zimmermann

Imprimerie : inka Druck AG

Tirage : 600

Bouclage de l'édition :
Avril 2020

Association suisse des scénaristes et réalisateurs
de films
Verband Filmregie und Drehbuch Schweiz
Associazione svizzera regia e sceneggiatura film
Associazion svizra reschia e scenari da film
Swiss Filmmakers Association

Roland Hurschler, secrétaire général
Ursula Kubiceck, secrétaire générale adj.
Chantal Millès, responsable administration

Neugasse 6
CH-8005 Zurich
+41 (0)44 253 19 88
info@arf-fds.ch
Lundi à jeudi 10-17 heures

Compte postal : 80-35439-5
IBAN: CH23 0900 0000 8003 5439 5

Comité : Lisa Blatter, Nicole Borgeat, Christa Capaul
(vice-présidente), Niccolò Castelli,
Martin Guggisberg, Daniel Howald, Kaspar Kasics,
Irene Loebell, Barbara Miller (présidente),
Marin Raguž, Luc Schaedler (jusque janvier 2020),
Carmen Stadler, Ivo Zen

Groupes d'intérêt :
Scénario, Antenne Romande, GRSI, CIR

Conformément à l'article 14 de la loi sur l'encourage-
ment de la culture, l'ARF/FDS est soutenue financiè-
rement par l'Office fédéral de la culture en tant
qu'organisation d'acteurs culturels professionnels.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la culture OFC

- 2 Editorial
- 4 Rétrospective 2019
- 10 Conseils
juridiques
- 12 Carte blanche
- 15 Gender Diversity
et SWAN
- 17 Groupe d'intérêt
(GI) Scénario
- 18 GI Antenne
Romande
- 19 GI GRSI
- 20 GI CIR
- 22 Rapport FERA
- 24 Portrait ARF/FDS

Segment des bas salaires ? Segment des bas salaires ! Ce que nous vivons tous au quotidien, mais que nous préférons souvent occulter ou taire, a été confirmé par notre étude « sur la situation financière des scénaristes et réalisateurs dans l'industrie suisse du film » : la plupart d'entre nous ne peuvent pas vivre de leur métier ! Derrière les paillettes et le glamour, les tapis rouges et les remises de prix se cache une réalité bien différente, dont le contraste constituerait d'ailleurs un bon sujet de film. Autrement dit, comme titrait le *Tages-Anzeiger* le 25 janvier 2020, « les cinéastes tirent le diable par la queue ».

Avec des salaires moyens oscillant entre 3000 et 4200 francs, un grand nombre de cinéastes suisses sont au plus bas de la grille salariale. Seuls les scénaristes et les réalisateurs qui produisent eux-mêmes leurs films peuvent vivre du 7^e art. Malheureusement, les organismes de financement exigent une plus grande « professionnalisation » de la production et rejettent de plus en plus souvent les demandes dans lesquelles l'auteur ou le réalisateur est également producteur.

Conclusion : le pays le plus riche du monde n'estime pas important de rémunérer équitablement le travail créatif à l'origine de la production cinématographique nationale. Alors qu'ils consacrent déjà 150 % de leur temps à l'écriture ou à la réalisation, les cinéastes doivent donc encore recourir à un travail de subsistance : s'ils n'enseignent pas dans une haute école spécialisée, ils se tournent vers des jobs alimentaires, comme moi, qui ai fait des gardes de nuit dans des hébergements d'urgence pendant des années...

En Suisse, le budget moyen d'un long métrage fiction est de 2,5 millions de francs. C'est bien en-deçà de ce qui est pratiqué dans beaucoup d'autres pays. La situation la plus précaire concerne les réalisateurs de documentaires pour le cinéma : alors qu'ils accomplissent un travail colossal d'un grand professionnalisme, leur rémunération (généralement forfaitaire) avec 148 francs par jour est extrêmement maigre par rapport au temps de travail qu'ils investissent. Pourtant, les films documentaires suisses sont célébrés dans le monde entier pour leur force narrative et leur excellente qualité.

L'OFC et la loi sur le cinéma ne tiennent pas suffisamment compte de l'importance

de la création cinématographique nationale. Notre travail mérite pourtant au moins un salaire de subsistance. L'ARF/FDS demande donc que la Suisse reconnaisse enfin l'importance du 7^e art pour sa propre identité (culturelle), pour la cohésion nationale et pour le rayonnement du pays dans le monde.

La *rétrospective de l'année* (voir p. 4-9) renseigne dans le détail sur les démarches relevant de la politique cinématographique que nous avons entreprises en 2019 et sur les avancées réalisées au cours de l'année. Les premières se sont principalement articulées autour des négociations en vue du nouveau *Pacte de l'audiovisuel* et de la consultation relative au *message culture 2021-2024*, sans oublier notre *étude sur les salaires et les honoraires des scénaristes et des réalisateurs*.

En 2020/2021, notre priorité sera de développer des *stratégies et des mesures concrètes* pour que scénaristes et réalisateurs puissent enfin *vivre de leur métier*. Cette démarche s'inscrit dans la continuité de la campagne initiée lors de la conférence-débat des Journées de Soleure. Qu'il en résulte de nouvelles directives, à l'instar de celles qui ont été élaborées par le syndicat des techniciens du film (ssfv), ou d'autres types d'instruments de protection contre le dumping salarial, nous nous y consacrerons pleinement tout au long de l'année avec vous et avec les autres acteurs de la branche.

L'une des questions centrales abordées lors des récentes négociations relatives au *Pacte de l'audiovisuel* a été celle de la *préservation des droits d'auteur dans le cadre de l'exploitation en ligne*, sur la nouvelle plateforme de la SSR notamment. Les nouveaux canaux d'exploitation en ligne (services de streaming, etc.) et le travail en faveur d'une rémunération juste constitueront à nouveau des défis de taille cette année.

Parallèlement à la télévision et au streaming, le *cinéma reste, du point de vue de l'ARF/FDS, le premier support d'exploitation de nos films et l'endroit approprié pour les apprécier*. Il y a également fort à faire dans ce domaine, étant donné que les jeunes, en particulier, s'orientent de plus en plus vers les offres en ligne. À Zurich, par exemple, tandis que plus de 100 millions de deniers publics

sont injectés dans les théâtres et les opéras, les cinémas ne reçoivent pas un centime. L'ARF/FDS fera tout son possible pour que les cinémas soient davantage subventionnés en leur qualité de pôles culturels.

Nous continuons par ailleurs d'œuvrer à l'ancrage des intérêts des cinéastes et des auteurs dans le message culture 2021-2024 et préparons dès maintenant le terrain pour une future réforme du système d'encouragement du cinéma en vue du *message culture 2025-2029*. Ce faisant, nous nous référons aux propositions formulées par l'ARF/FDS et par les associations de producteurs lors de la consultation relative au message actuel et de l'étude comparative des systèmes d'expertise européens réalisée par Rachel Schmid. La *consultation relative à la révision de l'ordonnance sur l'encouragement du cinéma et des régimes qui s'y rapportent* nous occupera également intensément cette année.

De plus, il nous tient à cœur de poursuivre le *travail entrepris dans les régions*, en particulier en Suisse romande : Nous nous sommes déjà engagés dans cette voix avec la consolidation de l'Antenne Romande et le renforcement de la collaboration avec le festival Visions du Réel.

Nous prévoyons par ailleurs de rafraîchir la *communication de notre association* en re-maniant notre site Internet et en modernisant nos canaux d'interaction. Pour le secrétariat de l'association, le *renouvellement de la convention de prestations KUOR* et la consolidation de l'effectif sont au programme. Je profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à notre nouvelle collaboratrice et secrétaire générale adjointe *Ursula Kubiceck* !

Je vous remercie toutes et tous chaleureusement de votre engagement pour l'ensemble de la branche et me réjouis de relever avec vous les défis qui se profilent !



Barbara Miller, présidente de l'ARF/FDS

« Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique ; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin. »

par Roland Hurschler, secrétaire général

Vent nouveau au comité

Lors de l'assemblée générale du 11 mai 2019, *Eva Vitija* et *Britta Rindelaub* ont quitté le comité. *Christa Capaul* et *Marin Raguž* ont rendu hommage au travail conséquent qu'elles ont accompli pour l'association. Épaulée par *Marin Raguž*, *Britta* a mis sur pied le groupe d'intérêt Antenne Romande. Dans sa fonction de vice-présidente, *Eva* a beaucoup œuvré pour l'association ces dernières années, en particulier dans les domaines de l'encouragement à l'écriture de traitement, de la diversité des genres et de la campagne No Billag. Elle ne quitte toutefois pas totalement le comité puisqu'elle reste membre du groupe de travail « Salaires et honoraires » ainsi que du conseil de la fondation culturelle de Suisse.

À *Eva* et *Britta* ont succédé la scénariste et réalisatrice genevoise *Nicole Borgeat* et la réalisatrice, scénariste et productrice zurichoise *Lisa Blatter*. Toutes deux disposent d'un bon réseau dans leur région d'origine. Par sa fonction de responsable du domaine interprétation et réalisation fiction pour FO-CAL, *Nicole* renforce en outre les liens entre l'ARF/FDS et cette importante organisation partenaire.

Lors de la retraite du comité qui s'est déroulée à St. Anton en septembre 2019, les responsabilités au sein du comité ont été réexaminées et les grands axes de travail définis pour les années à venir. Le transfert de savoir entre les membres expérimentés du comité et les nouveaux membres reste une priorité, de même que la transmission de connaissances de base en matière de politique cinématographique. L'objectif est ainsi de garantir la continuité du travail au sein des ressorts même en cas d'indisponibilité des personnes en charge pendant les phases intenses de production de leurs films.

Nouvelle secrétaire générale adjointe

La secrétaire générale adjointe *Ariane Pollo* a quitté le comité de son plein gré à la fin janvier 2020 pour se consacrer davantage à ses propres projets de création. Dans cette fonction transversale exigeante qu'elle a occupée pendant quatre ans et demi, *Ariane* a accom-

pli un énorme travail pour l'association. Dernièrement, elle a notamment beaucoup contribué au bon déroulement du passage de témoin avec le nouveau secrétaire général.

Depuis janvier 2020, *Ursula Kubiceck* lui succède au poste de secrétaire générale adjointe et responsable administrative. *Ursula* est également une excellente recrue. Son intérêt pour les questions sociales l'a amenée à travailler pour diverses organisations d'intérêt public en tant que responsable de la communication et de la collecte de fonds. Elle a complété sa formation commerciale par des diplômes de spécialiste en RP et de gestion dans les organismes sans but lucratif. Également amatrice du septième art, elle fréquente souvent les salles obscures, du moins lorsque sa vie familiale et sa vie professionnelle le lui permettent.

Après une introduction en bonne et due forme dispensée par *Ariane*, *Ursula* a officiellement pris ses fonctions le 1^{er} février 2020 à un taux d'occupation de 70 %. Aux côtés de la collaboratrice spécialisée *Chantal Millès* (55 %) et de l'assistante commerciale *Valérie Ryser*, elle est responsable de l'administration de l'association, de la communication avec les membres, des conseils juridiques et de la comptabilité. Elle représente l'ARF/FDS au conseil de fondation de la caisse de pensions vfa/fpa ainsi qu'auprès de Suisseculture Sociale. Elle co-dirigera prochainement un projet important pour l'association, à savoir la refonte du site internet, prévue pour 2020.

Si ces changements au sein de la petite équipe du secrétariat constituent autant de défis à relever pour toutes les parties prenantes, ils sont aussi une opportunité de remettre en question les processus établis et d'emprunter de nouvelles voies.

Membres en constante hausse

En mai 2019, l'assemblée générale a accepté l'adhésion des 19 candidats à l'admission. L'association souhaite à nouveau la bienvenue à *Stéphanie Barbey*, *Romana Friedli*, *Annie Gisler*, *Aldo Gugolz*, *Mischa Hedinger*, *Thomas Hess*, *Christine Hürzeler*, *Leila Kühni*, *Jan-Eric Mack*, *David Maye*, *Pierre Monnard*, *Sandra Moser*, *Andreas Müller*, *Samuel Perriard*, *Natalie Pfister*, *Francesco Rizzi*, *Pierre-François Sauter*, *Joachim Schloemer* et *Luzius Wespe* !

L'ARF/FDS compte actuellement 315 membres, dont 276 membres ordinaires et 39 membres de la relève (état au 31 janvier 2020). Depuis le début de l'année sous revue, le comité a admis 6 nouveaux membres de la relève et 4 candidats à une adhésion en tant que membre ordinaire. 10 membres sont passés du statut de membre ordinaire à celui de membre donateur et 4 membres ont quitté l'association. La quasi-totalité des départs et des changements de statut s'explique par des raisons financières.

En 2019, l'ARF/FDS a dû dire au revoir à trois grands noms du cinéma suisse : le producteur et réalisateur bernois *Res Balzli* (« Tinou », « Bouton ») est décédé en juillet, le photographe, cameraman et réalisateur *Rob Gnant* en août et la réalisatrice romande *Anne Deluz* (« Bulle ») a succombé en novembre à une longue maladie. Nous leur rendons un nouvel hommage lors de la prochaine assemblée générale.

L'association est par ailleurs ravie de compter désormais 41 sociétés de production parmi ses membres associés. Le secrétariat avait adressé un appel aux membres en ce sens en septembre 2018, dans le but que l'ARF/FDS puisse partiellement compenser la perte de recettes issues des fonds distribués aux associations de producteurs pour les droits d'utilisation collective. Nous adressons une fois de plus un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui ont répondu à cet appel !

Le comité et le secrétariat ont eu l'occasion d'échanger avec les membres lors de l'assemblée générale du 11 mai 2019, à laquelle de nombreux membres ont participé et lors d'une rencontre avec les membres romands de l'ARF/FDS, qui s'est tenue le 12 novembre 2019 à Lausanne, ainsi que lors de l'événement organisé dans le cadre des 55^e Journées de Soleure (voir p. 7). Le contact direct avec les membres et le réseautage entre ces derniers restent une priorité pour les années à venir, en particulier en Suisse romande et au Tessin. Les nouveautés dans le domaine des canaux de communication devaient également y contribuer (voir p. 8).

OFC : consultation sur le nouveau message culture

La présidence de l'association a entretenu cette année encore un dialogue continu avec

la section Cinéma de l'Office fédéral de la culture (OFC) et avec son chef, Ivo Kummer : à l'occasion des rencontres trimestrielles à l'OFC avec les présidents d'association, des séances avec la Commission fédérale du cinéma (CFC) et de diverses manifestations organisées par l'OFC lors de festivals de films suisses.

Les échanges ont principalement porté sur la participation au projet de consultation puis à la consultation elle-même sur le message culture 2021-2024, lancée le 29 mai 2019.

Les travaux préliminaires de l'ARF/FDS sur le sujet ont commencé en 2017 par l'attribution d'un mandat pour la réalisation d'une étude comparative sur les systèmes d'expertise et d'encouragement en place dans d'autres pays européens. Les résultats de cette étude confiée à Rachel Schmid ont servi de base aux discussions menées lors des rencontres de réseautage avec les présidents des associations de producteurs. L'objectif est de moderniser et de dynamiser le système suisse d'encouragement, mais aussi de renforcer la visibilité internationale et le succès des films suisses. Une philosophie d'encouragement plus ciblée est donc préconisée, de manière à rendre les processus plus simples, plus transparents, plus efficaces et plus pertinents.

Comme l'a communiqué l'OFC en janvier 2020 lors des séances d'information de Soleure, il ne faut cependant pas compter sur des changements majeurs de système pour la période 2021-2024. La principale nouveauté concerne l'extension aux fournisseurs nationaux et internationaux de films en ligne de l'obligation de réinvestir 4 % de leurs recettes brutes dans le cinéma suisse ou de s'acquitter d'une taxe équivalente. Cette obligation, à laquelle s'oppose principalement le secteur suisse des télécommunications, rapporterait chaque année quelque 6 millions de francs de plus à la production cinématographique suisse.

L'ARF/FDS salue également la proposition qui consiste à introduire un *quota* de 30 % de films européens sur ces plateformes, conformément aux dispositions de la directive SMA de l'UE. Bien entendu, la part des films suisses dans ces 30 % devra être la plus élevée possible et les incitations correspondantes devront être créées.

En lieu et place du groupe de travail de la branche proposé par l'ARF/FDS, la Commission fédérale du cinéma (CFC) se penchera en qualité de think tank sur les futurs défis et les possibilités de réforme dans le domaine de l'encouragement étatique du cinéma. L'ARF/FDS est représentée de manière compétente en la personne de Kaspar Kasics au sein de cette commission, qui compte sept membres au total.

Nous nous félicitons de l'intégration dans le message culture des propositions de l'ARF/FDS dans les domaines de la diversité des genres (prise en compte de la garde d'enfants et des soins dispensés aux proches dépendants) et du développement durable (« green film making »).

SRG/SSR : signature du nouveau Pacte de l'audiovisuel

Le nouveau Pacte de l'audiovisuel pour les années 2020 à 2023, qui, depuis l'été 2019, a fait l'objet d'intenses négociations auxquelles l'ARF/FDS a activement pris part, a été officiellement signé à Soleure. Les deux membres du comité en charge, Daniel Howald et Ivo Zen, ont œuvré de manière compétente. Bien que minoritaires par rapport aux représentants des producteurs, ils ont pu obtenir des résultats décisifs en faveur des auteurs.

Nous saluons la hausse de 5 millions de francs de la somme totale allouée par le Pacte, qui se monte désormais à 32,5 millions de francs par année. La part revenant au cinéma passera progressivement de 9 à 10 millions de francs (sous certaines conditions). Les 5 millions supplémentaires seront dédiés aux séries télévisées.

Les représentants de l'ARF/FDS ont également pu obtenir que les auteurs puissent développer des projets de films directement avec les chaînes de télévision, sans devoir passer à l'avenir par une société de production.

En ce qui concerne *les droits d'auteur*, le statu quo a pu être maintenu pour les quatre années à venir. Une indemnité minimale est par ailleurs garantie dans le cadre de la diffusion en ligne des films de cinéma et des séries coproduits par la SSR, pour autant que les coproducteurs aient donné leur accord à une exploitation en ligne. Cette disposition s'appliquera à la nouvelle plateforme de streaming de la SSR, qui sera mise en ligne à

l'automne 2020. Quelque 2000 à 2500 titres de fiction, d'information et de documentaires ainsi que des archives de la SSR devraient ainsi être disponibles en ligne à l'échelon suprarégional, classés par thèmes et dans une configuration personnalisable.

Enfin, la SSR a réaffirmé son intention de continuer à rémunérer équitablement les auteurs, même dans la perspective d'une exploitation exclusivement en ligne (*web only*). Les droits d'auteur sont actuellement liés à une diffusion linéaire. Or les modalités d'exploitation vont très certainement changer et la SSR imposera le *web only* au plus tard en 2024. Cela pourra concerner la plateforme actuelle « Play SRF » et la future plateforme nationale de streaming.

Sondage sur les salaires et les honoraires, conférence-débat à Soleure

L'ARF/FDS a réalisé en 2019 un vaste sondage sur la situation salariale des professionnels suisses du cinéma pour dresser un état des lieux le plus précis possible. La question centrale était la suivante : combien gagnent les scénaristes et les réalisateurs par rapport au temps qu'ils consacrent à leurs projets ? Le sondage s'adressait à des auteurs de documentaires et de films de fiction éligibles au Prix du cinéma suisse en 2019 ainsi que de films et séries télévisés achevés en 2018 ou début 2019.

Le sondage en ligne s'est déroulé du mois d'août au mois d'octobre 2019, avec un sondage complémentaire qui s'est clôturé en décembre. Au total, 108 personnes y ont pris part, ce qui représente un taux de participation fort réjouissant de 81 %. Après correction des ensembles de données, il est resté 74 ensembles de données, soit une part de 55 % de l'échantillon de base. Cette participation élevée n'aurait pas été possible sans la contribution active des membres du comité, qui ont contacté personnellement les cinéastes de l'échantillon par téléphone pour les inciter à remplir le questionnaire.

Lors des Journées de Soleure en janvier 2020, les cheffes de projet Irene Loebell et Eva Vitija ont présenté les résultats aux nombreux représentants de la branche présents à l'occasion d'une *conférence-débat au cinéma im Uferbau*. Dans le panel figuraient, aux côtés des cinéastes de renom que sont

Fanny Bräuning, Stefan Haupt et Stéphane Mitchell, deux représentants des principales institutions nationales d'encouragement du cinéma, à savoir Ivo Kummer et Gérard Ruey. David Bernet a animé la conférence de manière compétente et posée, ce qui a permis d'instaurer un échange constructif et orienté solutions.

Les résultats du sondage ont été distribués au public dans un document détaillé, comprenant les statistiques et les graphiques pertinents. Les documents de l'étude peuvent être téléchargés jusqu'à nouvel ordre sur www.arf-fds.ch.

Voici les principales conclusions de la conférence-débat :

En Suisse, même les cinéastes reconnus et/ou primés ne peuvent pas vivre uniquement de la réalisation de leurs films et de l'écriture de scénarios.

Les films sont souvent sous-financés, si bien que les cinéastes doivent participer au financement et au risque entrepreneurial par des participations, etc. Inversement, ils ne profitent guère ou pas du tout du succès de leurs films.

Les instances d'encouragement connaissent la situation, mais ne réagissent que rarement lorsqu'ils reçoivent des budgets faisant état d'honoraire pour le scénario et de salaire pour la réalisation irréalistes. Par le passé, cela se produisait surtout lorsque les montants budgétés leur paraissaient aberrants, à savoir excessivement élevés.

L'OFC aurait besoin de recommandations actualisées et différenciées en matière d'honoraires et de salaires pour pouvoir mieux réagir à l'avenir aux situations de rémunération insuffisante des auteurs. Il précise néanmoins que les possibilités d'intervention sont actuellement limitées, en partie à cause des dépassements de budget, parfois importants, qui se produisent par exemple en cas de prolongement du temps de production, sans pour autant que les salaires des auteurs et des réalisateurs soient revus à la hausse.

Les cinéastes réfutent clairement l'argument massue souvent invoqué par les instances d'encouragement selon lequel une meilleure rémunération des cinéastes signifierait moins de films. Leur conclusion : il est largement admis que la situation des cinéastes est précaire, mais il n'existe malheu-

reusement aucune solution toute faite pour y remédier. L'ARF/FDS continuera donc de travailler sur plusieurs axes : à l'interne sur la sensibilisation des membres vis-à-vis des conditions contractuelles, à l'externe sur l'élaboration de recommandations concrètes à l'intention des producteurs et des instances d'encouragement.

Pas de concession sur les droits d'auteur

Le 27 septembre 2019, l'Assemblée fédérale a adopté la révision de la loi sur le droit d'auteur, qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020. En étroite collaboration avec les sociétés de gestion et Suisseculture, l'ARF/FDS a participé dès 2012(!) à l'élaboration du compromis de l'AGUR12 II. La nouvelle loi comprend notamment des premières pistes en vue d'un nouveau droit à rémunération pour les auteurs de films dans le contexte de l'utilisation numérique de leurs œuvres via la vidéo à la demande (VOD). Les nouvelles redevances de droits d'auteur sont gérées par les sociétés de droit d'auteur et sont incessibles, ce qui signifie que les auteurs ne peuvent pas être contraints par contrat à y renoncer.

Toutefois, le travail est loin d'être terminé, car certaines restrictions dans le domaine numérique ne tiennent pas suffisamment compte des options d'exploitation les plus récentes. Celles-ci doivent être adaptées sans tarder à un contexte en pleine évolution, afin que les acquis juridiques des auteurs dans le domaine linéaire soient maintenant même dans la perspective, fort réaliste, d'une exploitation exclusivement en ligne. L'ARF/FDS a par ailleurs réussi à résister à la pression du lobby de l'hôtellerie et du tourisme, qui entendait obtenir une réglementation particulière des indemnités de droits d'auteur pour les hôtels, les logements de vacances, les hôpitaux et les prisons, au détriment des professionnels du cinéma. Les membres de l'ARF/FDS ont aussi participé aux actions de protestation menées contre ces privilèges discutables. De même, l'ARF/FDS s'est défendue contre les tentatives des bibliothèques qui voulaient s'exclure entièrement des indemnités de droits d'auteur lors du prêt de livres ou de DVD.

Promotion de la relève, refonte du site Internet

La stratégie élaborée lors de la retraite 2019 de l'ARF/FDS pour inciter davantage de jeunes cinéastes à rejoindre l'association a débouché sur des premières mesures concrètes : après les Journées de Soleure, nous avons à nouveau écrit personnellement à toutes les personnes nominées au concours et au Prix du cinéma suisse. À Soleure, nous avons en outre distribué pour la première fois notre *nouveau flyer de présentation*, qui offre une vue d'ensemble concise et attrayante du profil, des objectifs et des services de l'ARF/FDS.

Nous avons également mis sur les rails les *visites dans les écoles de cinéma* de Zurich, Genève et du Tessin. Dans le cadre de ces journées de pratique professionnelle, des membres du comité partagent les expériences réalisées au début de leur carrière, prodiguent des conseils en matière d'insertion professionnelle et présentent l'ARF/FDS et les services qu'elle propose.

La refonte du site internet et le renforcement de la visibilité de l'association vont également dans ce sens. Nous développerons par ailleurs au moins un canal de communication interactif, qui permettra à nos membres d'échanger de manière simple entre eux ainsi qu'avec le comité et le secrétariat. Depuis l'automne 2019, un groupe de travail du comité planche sur un *concept de communication*, dont la mise en œuvre est prévue pour 2020.

Contacts avec la Zürcher Filmstiftung et les associations partenaires

Dans une lettre ouverte, l'ARF/FDS a publié une prise de position sur la première édition du *nouveau Prix du cinéma de Zurich* (Zürcher Filmpreis) et formulé des propositions d'amélioration détaillées.

Dans le contexte de la réorientation de ce prix engagée par la Zürcher Filmstiftung (ZFS), il avait notamment été observé ces dernières années que l'échange et la communication entre cette importante institution de soutien et l'ARF/FDS ne fonctionnait pas de manière optimale. Pour y remédier, en octobre 2019, l'association a invité la nouvelle directrice générale, Julia Krättli, et son ad-

jointe, Susa Katz, à une rencontre, qui s'est révélée informative et constructive. Pour donner plus de poids aux auteurs de films au sein du conseil de fondation de la ZFS, des rencontres régulières auront lieu en 2020 avec Micha Lewinsky et Maja Gehrig.

En février 2020, à la demande de la ZFS, l'association a réalisé un sondage auprès de ses membres sur le nouveau règlement de financement entré en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

En 2019, l'association a poursuivi son travail de *réseautage avec les organisations partenaires* des techniciens du film (ssfv) et des cinéastes d'animation (GSFA). Les contacts conviviaux qu'entretient la direction générale de l'ARF/FDS avec leurs secrétaires générales respectives, Nicole Barras et Monica Stadler, sont très utiles et inspirants. Un grand merci pour ce travail !

Nous remercions également chaleureusement Thomas Tribolet, le conseiller juridique et coordinateur des *associations de producteurs*, pour la collaboration constructive et l'échange toujours agréable dans le cadre de la consultation sur le message culture 2021-2024 ainsi que lors d'autres enjeux de la politique cinématographique.

Les régions à l'honneur

Durant l'année sous revue, l'ARF/FDS a renforcé son travail de développement régional, en particulier en Suisse romande. Depuis l'entrée au comité de Nicole Borgeat, la communication entre la *Suisse romande* et le secrétariat zurichois de l'ARF/FDS s'est encore améliorée. L'Antenne Romande, le groupe d'intérêt romand de l'ARF/FDS, connaît un développement rapide (voir p. 18).

Pour pouvoir représenter au mieux les intérêts et les besoins parfois spécifiques des cinéastes romands à l'échelle nationale, le comité et la direction de l'association sont tributaires des retours issus des rencontres avec l'Antenne Romande ainsi qu'avec les responsables de la RTS, de Cinéforum, de l'AROPA, etc. Inversement, il est important que les positions de l'ARF/FDS soient communiquées et représentées par les membres des comités régionaux de Suisse romande.

L'échange avec le festival *Visions du Réel* et sa directrice artistique, Émilie Bujès, a par ailleurs été renforcé. Pour réaffirmer cette volonté, l'ARF/FDS organisera pour la pre-

mière fois une réunion du comité en marge du festival *Visions du Réel*, à Nyon. La séance est prévue pour le 27 avril 2020. La veille, la présidente de l'ARF/FDS, Barbara Miller, animera la conférence-débat de FOCAL sur les défis de l'exploitation internationale des documentaires suisses.

Au Tessin, une rencontre constructive du groupe d'intérêt GRIS a eu lieu le 22 août 2019 (voir p. 20). Un grand merci au président du GRIS, Erik Bernasconi, pour l'organisation. Aux côtés des membres du comité Daniel Howald et Niccolò Castelli, 42 cinéastes tessinois étaient présents. Les nouvelles adhésions de membres tessinois témoignent du considérable travail de fond qu'accomplit le GRIS sur le terrain.

Un grand merci également à Alessandra Gavin-Mueller, qui a représenté l'ARF/FDS et les intérêts de la Suisse italienne à la Commission fédérale du cinéma (CFC) ces quatre dernières années.



En 2019, l'ARF/FDS a fourni des conseils juridiques à ses membres dans 29 affaires. Cela correspond à la moyenne des dernières années, qui se situe à 2 ou 3 consultations par mois. Plus d'un tiers des cas concernaient *la collaboration avec la télévision* dans des affaires diverses allant de la vérification de contrats au règlement de conflits concrets, en passant par le traitement de questions de rémunération.

Concernant ces dernières, notre guide publié en 2012 est toujours en vigueur et peut servir de référence (https://www.arf-fds.ch/wp-content/uploads/2013/03/ARF_FDS_Guide_Remuneration_scearistes-et-realisateur_2012.pdf). Nous espérons par ailleurs que les résultats préoccupants de notre enquête sur les salaires et les honoraires des auteurs de films suisses (<https://www.arf-fds.ch/lohnherhebung-arf-studie-2019/?lang=fr>) permettra d'accélérer le processus de fixation de salaires de référence contraignants ou, tout au moins, sensibilisera les consciences sur le fait que tout travail qualifié doit être rémunéré à sa juste valeur et que le professionnalisme doit également trouver sa place dans les budgets.

La vérification des contrats devrait se simplifier considérablement dès que le contrat-type « série » sera adopté ; les discussions, auxquelles l'ARF/FDS est bien entendu associée, sont encore en cours.

Le conflit qui opposait un membre de l'ARF/FDS à une chaîne de télévision européenne a trouvé une issue heureuse. Dans cette affaire, la chaîne avait coproduit le film (récompensé) du membre de l'ARF/FDS et créé une version linguistique qui modifiait de façon significative le message et le caractère de l'œuvre. L'expert juridique consulté par nos soins avait constaté une violation des droits moraux de l'auteur. La société de production suisse avait alors proposé gratuitement à la chaîne de télévision une autre version linguistique, que cette dernière avait fini par accepter.

À une époque où la télévision linéaire cède de plus en plus le pas à la diffusion en temps réel (streaming) et à la VOD, nous nous inquiétons également des tarifs et de l'indemnisation des droits d'auteur à la télévision suisse, car ceux-ci sont nettement infé-

rieurs, pour les offres disponibles *uniquement sur Internet*, à ceux des offres diffusées sur les chaînes dites traditionnelles. Le comité de l'ARF/FDS est soucieux de mettre en place des bases, en collaboration avec des experts, afin de répondre de façon adéquate à cette évolution. Cette question a aussi été discutée en détail lors de l'assemblée générale 2019 de l'ARF/FDS.

Une autre question qui tourmente de nombreux membres est celle de *l'absence d'indemnisation lors de projections de films accompagnées*, lors de questions/réponses dans des festivals, etc. Le comité est d'avis que les projections accompagnées doivent en principe être rémunérées, notamment lorsqu'elles impliquent un long déplacement pour le réalisateur. Cette rémunération doit être prise en charge par les cinémas, les distributeurs et/ou les sociétés de production, car ce sont eux qui en sont les principaux bénéficiaires. Les acteurs et protagonistes de film documentaire devraient eux-aussi en profiter. La façon d'amorcer le changement – par exemple sur la base de contrats-types ou d'un dialogue avec les différents organisateurs – doit encore être discutée. La nécessité de ce changement a néanmoins été reconnue.

En outre, nous sommes régulièrement informés de cas regrettables dans lesquels la société de production n'a *clairement pas respecté les clauses contractuelles*, que ce soit par un refus du droit de consultation de la comptabilité, alors même que le membre demandeur a engagé des fonds propres dans la production, ou par une rétention pure et simple de l'indemnisation. L'ARF/FDS est préparée à accompagner ses membres devant les tribunaux dans ce type de cas, qui sont fort heureusement exceptionnels.

Enfin, nous souhaitons attirer une fois encore l'attention sur l'existence du *Service d'expertise pour les litiges concernant les scénarios*, mis sur pied à l'automne dernier par l'ARF/FDS et d'autres sociétés de patronage. Celui-ci est composé d'experts indépendants, chargés de lire les scénarios litigieux préalablement anonymisés, puis d'établir un compte rendu de la répartition des parts de création. Ce compte rendu doit permettre de régler les litiges et de servir de base en cas de négociations. Plus d'informations à l'adresse <https://www.fmp-law.ch/fr/prestations/service-dexpertise-pour-les-litiges-concernant-les-scenarios>.



Par Daniel Waser, ancien secrétaire général de la Zürcher Filmstiftung

« Quand je pense au cinéma suisse la nuit, le sommeil me fuit. »

Pourquoi ? Le baromètre est pourtant au beau fixe en ce moment : « Voilà bien 18 mois que le cinéma suisse a le vent en poupe, avec pas moins de quatre films en excellente position au box-office », note la NZZ à l'occasion des 55e Journées de Soleure. (Il est question ici des films « Wolkenbruch », « Zwingli », « Bruno Manser » et « Platzspitzbaby », N.D.L.R.)

La situation était la même pendant la période qui a suivi la création de la Zürcher Filmstiftung (ZFS) : « Je m'appelle Eugen » et « Les mamies font pas dans la dentelle » battaient des records aux guichets, tandis que « Les derniers jours de Swissair », « Vitus » et « Handyman » enregistraient chacun plus de 200 000 entrées. Il aura ensuite fallu patienter jusqu'en 2011 pour qu'un nouveau film, « L'enfance volée », franchisse à nouveau cette barre et mette un terme à cinq années de traversée du désert. Et après « Des abeilles et des hommes » (2012), six années se sont à nouveau écoulées avant qu'une nouvelle vague de succès ne déferle sur le cinéma helvétique. Si on jette un coup d'œil sur les projets actuellement en développement, il y a fort à craindre que cette vague ait déjà perdu de sa vigueur et que bientôt cinq années de vaches maigres lui succèdent.

Comment expliquer ce schéma répétitif auquel semble obéir le cinéma suisse ? Pourquoi la courbe de ses succès ressemble-t-elle à un électrocardiogramme, avec quelques pulsations intenses mais brèves suivies de longues phases de « récupération » ?

Depuis 1963, la Confédération met progressivement en place l'encouragement systématique du film indépendant. Mais le véritable saut quantique s'opère en 2005 avec la création de la ZFS, puis, en 2011, avec celle de son pendant romand, Cinéforum. Aujourd'hui, grâce au soutien complémentaire de la SSR et d'autres organismes d'encouragement, quelque 70 millions de francs sont injectés chaque année dans la production cinématographique suisse, pour un résultat en demi-teinte. Les différentes institutions opèrent de manière « autonome », sans grande coordination, les producteurs ne s'intéressent aux œuvres que jusqu'au

bouclage du financement et les cinéastes relâchent leurs efforts en fin de parcours : pour eux, définir et conquérir le public cible semble davantage relever de la corvée dégradante que du défi stimulant.

Dans environ 90 % des demandes déposées, j'ai toujours pu constater le même déroulement :

1. Phase d'euphorie : l'idée est géniale, les membres de la commission technique sont enthousiasmés et soutiennent le développement.
2. Phase de confiance : à la lecture du scénario, l'euphorie n'est plus au rendez-vous. Le projet est solidement ficelé, mais il pêche toujours au même endroit – il manque la touche finale, on en dit trop, il manque ces moments suspendus où le spectateur peut laisser vagabonder son imagination, etc.
3. Phase d'espoir : le projet passe néanmoins, au plus tard après la deuxième demande de production. On espère que tout s'arrangera au moment du tournage ou de la postproduction.
4. Phase de désillusion : l'espoir perdure rarement. Lors de la première, la perplexité domine : comment a-t-on pu soutenir une chose pareille ? (Rarement : comment a-t-on pu produire une chose pareille ?) C'est toujours la même critique que l'on entend également de personnes extérieures n'ayant pas participé aux phases une à trois.

Ce schéma répétitif explique la citation initiale, empruntée à Heinrich Heine après détournement de l'objet d'insomnie. Pourtant, si un pari artistique audacieux combiné à un dossier de production solide et cohérent est soumis à la commission technique, celle-ci donne son feu vert sans émettre de réserve particulière et la phase 4 se solde par un « Yes ! They did it ! » Il a toujours été possible de soutenir les projets aboutis, même en fin d'année, même lorsque les caisses étaient presque vides. Cette souplesse a toujours été l'une des forces de la ZFS. Dans les faits, cette souplesse n'a d'ailleurs jamais été mise à l'épreuve, les projets réellement convaincants n'étant pas légion.

Pourquoi ce manque d'ambition de toutes les parties prenantes ? Où les projets ambitieux se noient-ils ? D'où vient cette peur diffuse de l'opinion du public ? Ou, si l'on se place du côté institutionnel, crée-t-on des

incitations négatives ? Le système d'aide étouffe-t-il la créativité dans la mesure où chaque talent émergent est aussitôt accueilli par des « mesures d'encouragement » et des conseils bien-pensants ? En fin de compte, il est dans l'intérêt de chaque bailleur de fonds d'être celui qui aura contribué le plus largement à l'émergence d'une des rares percées du milieu.

Notre propension à rejeter la faute sur les autres au lieu de reconnaître notre propre part de responsabilité fait obstacle à toute évolution. Aussi contribuons-nous tous à l'inertie du cinéma suisse au lieu de regarder dans la glace et de s'interroger sur ce que nous y voyons : tout à fait honnêtement et sans complaisance, quels sont nos problèmes ?

Le mot d'ordre de la révision du règlement de financement de la ZFS opérée en 2017-2018 était de « réduire au maximum ». Il s'agissait de donner plus de poids et de liberté, mais aussi plus de responsabilités, à tous les acteurs : scénaristes, réalisateurs, producteurs et distributeurs. Idem pour les différents rouages du système d'encouragement : ratisser moins large, aller plus en profondeur. Il n'a jamais été question d'entraver des projets, mais de doter adéquatement ceux qui recèlent le plus grand potentiel artistique ou commercial. De fixer des priorités et de s'y tenir. Après une première ébauche, toutes les parties prenantes ont été associées au processus de révision. Avec le recul, il me semble que le compromis qui en a résulté n'est satisfaisant pour personne. L'ambition de faire changer les choses s'est progressivement érodée au cours du processus participatif.

Pas étonnant que le nouveau Prix du cinéma de Zurich soit déjà remis en question. Oh là là, le public a le droit de choisir ! Et pourtant, différentes catégories de prix refléteraient au mieux la diversité du cinéma suisse. Dans le secteur du livre, on trouve par exemple le Prix suisse de littérature, qui se concentre sur les arts et les lettres, et le Prix suisse du livre (Schweizer Buchpreis, décerné par la foire du livre de Bâle, N.D.T.), davantage axé sur le marché et le public. N'est-ce pas formidable lorsqu'une œuvre comme « GRM – Brainfuck » de Sibylle Berg remporte simultanément les deux prix ? N'est-ce pas stimulant lorsque ceux-ci sont décernés à deux œuvres totalement différentes ?

Cependant, de temps à autre, l'espoir d'un véritable changement parvient à percer. Des jeunes fauves s'emparent de questions essentielles, empruntent de nouvelles voies sans idées préconçues. Mais ces esprits créatifs sont vite rattrapés par le système, sont élus dans des comités d'association ou des commissions, ne sont pas stimulés, mais encouragés à l'excès. Les vrais talents n'ont personne à qui se confronter pour développer leur singularité, et les autres sont vite considérés comme de dérangement empêcheurs de tourner en rond.

Or dans la confrontation critique, un projet ne peut que gagner en qualité. Malheureusement, les requérants s'offusquent souvent lorsqu'on leur demande de retravailler leur projet, alors qu'une critique constructive pourrait contribuer à lui donner plus de force. L'expérience a montré que, dans la plupart des cas, de retravailler un projet a permis de l'améliorer. Précisément, lorsqu'un film à l'affiche attire déjà les foules le premier week-end de sa sortie, comme c'est le cas du long métrage « Les enfants du Platzspitz », il serait appréciable de reconnaître également le travail constructif avec la commission d'experts.

Certes, il faut plusieurs années pour que les mesures d'encouragement déploient leurs effets. Il n'empêche : chaque année, on bricole un peu avec l'ancien, et on remet une couche, un peu plus dense, tous les quatre ans avec le message culture. Il faut faire en sorte que personne ne soit jamais perdant. Alors on mêle joyeusement le nouveau à l'ancien. Conséquence : les mécanismes deviennent de plus en plus complexes mais rien ne s'améliore vraiment.

Il semblerait que la situation ne soit toujours pas assez désespérée pour qu'on y apporte des changements fondamentaux. Tout le monde s'est confortablement installé dans les structures existantes et, malgré l'insatisfaction ambiante, parvient bon an mal an à

tirer son épingle du jeu puisque les subsides tombent plus ou moins régulièrement. Dans ce contexte, des notions aussi exotiques que celles de public cible, de réception artistique ou même de marché ne provoquent qu'irritation.

Il nous faudrait un électrochoc pour sortir de notre léthargie. J'ai essayé à plusieurs reprises, lorsque les demandes de soutien portaient sur des projets particulièrement inaboutis, de convaincre la commission technique de n'en financer AUCUN pour donner un signal clair. Mais l'espoir a toujours fini par l'emporter. Bilan :

tant que, sur un marché suisse de taille pourtant très réduite, les institutions de soutien ne parviendront pas à coopérer efficacement entre elles et défendront à tout prix leur soi-disant « autonomie »...

tant que les auteurs estimeront qu'ils sont aussi les meilleurs réalisateurs du monde de leur projet de film...

tant que les producteurs se considéreront comme de simples prestataires de services et non comme des « sparring-partners » créatifs...

tant que les distributeurs sélectionneront les films suisses d'après le critère de la maximisation des subsides et considéreront que les efforts à déployer pour le public cible sont trop fastidieux...

tant que les prix ne récompenseront pas le courage artistique ou le succès commercial mais le fruit d'un compromis à la suisse...

tant que, tous autant que nous sommes, nous ne verrons que la paille dans l'œil de l'autre...

...j'en perdrai mon sommeil.

Gender Diversity et SWAN

Par Carmen Stadler, membre du comité de l'ARF/FDS

L'égalité des sexes progresse à différents niveaux. Diverses mesures, plus ou moins palpables et perceptibles, sont mises en place, sur le devant de la scène comme dans les coulisses. Les instances d'encouragement et les associations professionnelles ont notamment procédé à des réattributions de postes et engagé des mesures transversales, parmi lesquelles la réalisation de la première évaluation intermédiaire de la « Gender Map » de l'OFC, l'adoption par un nombre croissant de festivals de la Charte pour la parité et la diversité de SWAN, le développement par FOCAL de nouvelles formations continues axées sur le genre, la création de FemaleAct, la publication du code de conduite du SBKV et, en particulier, la célébration du 50^e anniversaire de la grève des femmes de 1969.

L'égalité des sexes reste une priorité du comité de l'ARF/FDS, qui affecte toujours trois personnes à ce ressort : Lisa Blatter, Nicole Borgeat et Carmen Stadler. Nous profitons de cette occasion pour remercier à nouveau chaleureusement Eva Vitija pour son engagement. Depuis la publication de l'étude « La question du genre » en 2015, avec sa vaste expérience cinématographique, son enthousiasme contagieux, son humour aiguisé et sa clairvoyance en matière de politique cinématographique, Eva a apporté une vision nuancée au sein de l'équipe de base du réseau SWAN. Elle a été l'une des initiatrices du départ fulgurant qu'a pris le mouvement pour l'égalité dans le cinéma suisse.

L'ARF/FDS représente les intérêts des autrices et des réalisatrices au sein du groupe de travail *Gender Equality* de l'association faitière Cinésuisse. Dans ce cadre, nos délégués échangent avec des représentantes de l'OFC, de Cinésuisse, de FOCAL, de Suissimage et du ssfv autour d'observations actuelles et élaborent des mesures d'amélioration concrètes.

En 2019/2020, ce groupe était composé des personnes suivantes : Anna Mäder-Garamvölgyi, Carola Stern, Jela Škerlak, Nicole Barras, Nicole Schröder, Salome Horber ainsi que Marin Raguž et Carmen Stadler de l'ARF/FDS.

Le groupe de travail *Gender Equality* a été créé en 2017 pour développer la « Gender Map », un outil désormais répandu de saisie



BON

PROFESSIONNELS DU CINÉMA
DISPONIBLES SUR COMMANDE POUR
PROMOTION DE FILM GRATUITE



Un coup de fil suffit, seulement en Suisse



des données concernant le genre. Depuis lors, le nouveau service Exploitation et diversité de l'offre de l'OFC (dirigé par Jela Škerlak) procède à l'évaluation à large échelle des données de diverses instances d'encouragement nationales et régionales.

L'OFC a publié *la première évaluation intermédiaire* à l'été 2019, soit deux ans après le développement de l'outil. Au total, 140 longs métrages suisses de fiction (coproductions comprises) sortis en salle en 2017 ou en 2018 ont été analysés.

- Pour prendre connaissance de tous les résultats, nous recommandons de lire l'étude détaillée, qui peut être téléchargée sur le site de l'OFC. Voici quelques-unes des conclusions les plus éloquentes :
- Les femmes sont plus nombreuses parmi les protagonistes et les membres de l'équipe cinématographique dans les films réalisés ou écrits par des femmes.
- Dans les films documentaires, on trouve presque deux fois plus de protagonistes masculins que de protagonistes féminins.
- À partir de 40 ans, les femmes sont nettement sous-représentées dans des rôles principaux.

(Source : étude « La diversité dans les films suisses de cinéma en 2017 et en 2018 », Office fédéral de la culture, 2019)

Ce relevé vient confirmer la nécessité d'agir.

Dans sa *prise de position sur le message culture 2021-2024*, l'ARF/FDS a plaidé avec succès en faveur d'une meilleure conciliation entre travail cinématographique et famille. Concrètement, un poste dédié à la garde d'enfants et à la prise en charge de proches dépendants est désormais inscrit au budget des demandes d'aide au développement ou à la réalisation.

En tant qu'organisation fondatrice de l'association SWAN, désormais indépendante, l'ARF/FDS a une fois de plus participé financièrement au brunch de réseautage SWAN à Locarno. Cette rencontre dominicale de femmes et d'hommes de différentes générations et catégories professionnelles est devenue un rendez-vous attendu, apprécié et utile.

SWAN compte actuellement 170 membres des deux sexes, issus de tous les genres cinématographiques et de toutes les régions

linguistiques. Nous recommandons à nos membres de prendre part à l'échange autour des questions de genre et d'adhérer à SWAN : www.swanassociation.ch.

La *grève des femmes 2019* a incontestablement été l'un des grands temps forts de l'année. Le 14 juin, toutes générations, catégories professionnelles et origines confondues, plusieurs centaines de milliers de personnes, isolées ou fédérées, ont défilé avec ferveur et couleurs dans les rues des villes suisses – et/ou organisé des rencontres – pour célébrer le cinquantième anniversaire de la grève des femmes de 1969 et demander plus d'égalité entre les sexes.

Cette immense solidarité face à l'urgence de la question, le caractère pacifique et fédérateur de la manifestation et l'enthousiasme collectif, social et féminin que celle-ci a soulevé enrichissent la Suisse et la mettent en mouvement.

À Zurich, l'ARF/FDS et le ssfv ont organisé une action de « détournement » d'affiches de film : devant le Xenix, toutes les professionnelles du cinéma étaient invitées, avec partenaires et enfants, à laisser libre cours à leur créativité. Armés de pinceaux et de pots de peinture, nous avons grimé pour l'occasion des affiches de films populaires puis les avons brandies dans le cortège en guise de clins d'œil revendicatifs.



BON

POUR DÉVELOPPEMENT DE SCÉNARIO GRATUIT !

24/7, FICTION ET DOC

➔ BON validité illimitée ➔

Rapports annuels des groupes d'intérêt

GI Scénario

Par Christa Capaul, vice-présidente de l'ARF/FDS

Même si le GI Scénario ne s'est pas réuni très fréquemment au cours de l'année sous revue, des instruments importants pour les auteurs ont été développés ou mis en application en arrière-plan, en plus de l'étude de l'ARF/FDS sur les salaires et les honoraires :

Service d'expertise pour les litiges concernant les scénarios

Jusqu'à présent, en cas de litige portant sur les droits d'auteur, les scénaristes n'avaient aucune instance à qui s'adresser pour solliciter une expertise qui soit suffisamment neutre pour être acceptée par la partie adverse. Ce problème est désormais réglé : il existe depuis novembre 2019 un *Service d'expertise pour les litiges concernant les scénarios*, qui a été conjointement mis sur pied par l'ARF/FDS, Suissimage, la SSA et la SRG/SSR. Son secrétariat est assuré par le cabinet d'avocats Fuhrer Marbach & Partner à Berne, qui fait appel à des experts indépendants francophones et germanophones.

La procédure de dépôt des demandes est la suivante :

- se rendre sur le site www.fmp-law.ch/fr/prestations/service-d-expertise-pour-les-litiges-concernant-les-scenarios et lire le règlement ;
- télécharger et remplir le formulaire de demande d'expertise ;
- envoyer la demande signée à dk-cs@fmp-law.ch.

Le prix de cette prestation est très bas, car l'ARF/FDS, la SRG/SSR, Suissimage et la SSA prennent en charge l'essentiel des coûts. De cette manière, nous espérons éviter les conflits longs et fastidieux, et contribuer ainsi à une résolution simple, équitable et financièrement accessible des litiges. Un grand merci aux sociétés partenaires pour leur collaboration constructive et leur participation financière à ce précieux outil !

Contrat-type pour les concepts de séries

La deuxième avancée concerne les auteurs de scénarios de séries : dans quelques semaines, Suissimage mettra à disposition un *contrat-type pour les concepts de séries* assorti de commentaires détaillés. Élaboré, comme tous les contrats-types de Suissimage, en collaboration avec les trois asso-

ciations de producteurs et de l'ARF/FDS, ce modèle constituera une base solide pour les négociations contractuelles.

Nous vous informerons de sa mise en ligne dans notre newsletter.

Rappel « Kontrat 18 »

Le « Kontrat 18 » est un engagement commun formulé par des scénaristes allemands et signé en juin 2018 par plus de 200 auteurs de renom. Ceux-ci s'engagent à ne plus participer qu'à des projets qui respectent six conditions essentielles* destinées à renforcer leur contrôle créatif sur les projets.

Entre-temps, certains auteurs ont déjà concrétisé cet engagement en Suisse et exigé l'intégration de ces six conditions dans leurs contrats. Poursuivons sur cette lancée !

Mention des auteurs dans les programmes des festivals et par SWISS FILMS

En collaboration avec la SSA et Suissimage, l'ARF/FDS a demandé aux principaux festivals de cinéma suisses de mentionner les auteurs des films dans leurs bases de données, dans leurs programmes et dans leur communication. Nous nous sommes également adressés à SWISS FILMS, qui a modifié en conséquence le masque de sa nouvelle base de données. Merci.

* Les 6 conditions du « Kontrakt 18 » :

Les auteurs ont la responsabilité du scénario jusqu'à la version de tournage définitive. Toute modification du scénario doit être approuvée par les auteurs.

Les auteurs ont un droit de regard sur le choix du réalisateur. La décision finale y relative est prise de manière consensuelle.

Les auteurs sont invités aux premières lectures.

Les auteurs ont le droit de visionner et de commenter les rushes et le pré-montage le plus tôt possible. Ils sont invités au visionnage du pré-montage.

Les auteurs sont désignés par leur nom dans toutes les publications en relation avec le projet de film (communiqués de presse, annonces de programme, affiches, etc.). Ils sont invités à toutes les rencontres publiques portant sur le projet.

Les signataires s'engagent à n'accepter des mandats portant sur la modification d'un scénario (réécriture, polishing, etc.) qu'après s'en être entretenu avec les collègues qui quittent le projet.

(voir : www.kontrakt18.org)

GI Antenne Romande

Par Nicole Borgeat, membre du comité de l'ARF/FDS

En 2019, l'Antenne Romande s'est réorganisée suite au départ de Britta Rindelaub, qui a quitté ses fonctions au sein du comité de l'ARF/FDS et de l'Antenne Romande. Nous la remercions sincèrement pour le travail qu'elle a effectué et qui a permis à l'Antenne Romande de voir le jour.

Le comité de l'Antenne Romande s'est recomposé et compte actuellement six membres. Trois étaient présents dès le début, Christophe Arnould, Marin Raguž (membre du comité de l'ARF/FDS) et Adrien Royer et trois s'y sont ajoutés, Nicole Borgeat (élue en mai 2019 au comité de l'ARF/FDS), Caroline Cuénod et Géraldine Rod. Nous avons avancé sur le plan administratif avec la mise sur pied d'un serveur FTP, la présence de l'Antenne Romande sur LinkedIn, la création d'adresses mail et l'envoi d'une newsletter via Mailchimp. Des étapes qui vont nous permettre de mieux communiquer avec nos collègues.

Nous avons soutenu l'ARF/FDS dans sa volonté de consolider ses liens avec la Suisse romande, avec deux rencontres par an organisées en Suisse romande, qui sont une occasion pour le comité de l'ARF/FDS de présenter ses activités et d'échanger avec ses membres romands. Pour l'année 2020, deux rencontres sont prévues : en avril lors d'un apéritif à Visions du Réel et mi-novembre à Lausanne.

En février 2020, nous avons organisé une réunion de l'Antenne Romande suivie d'un échange sur le thème "Projets interactifs : les enjeux d'une narration non-linéaire" dans les locaux de Fonction : Cinéma à Genève. L'idée de ce type d'événement est de créer un échange direct entre scénaristes et réalisateur/-trices autour de sujets d'actualité, qui, dans ce cas précis, pose des questions budgétaires, financières, esthétiques et éthiques. Adrien Royer y a parlé de son film interactif en développement «02», Pascaline Sordet et Emmanuelle Fournier-Lorentz de leur projet transmedia interactif «La Crise», et Daniel Schweizer de son documentaire en réalité virtuelle tourné parmi les Indiens d'Amazonie, «Cosmic Birds».

Depuis sa fondation, l'Antenne Romande a œuvré à la mise en réseau des cinéastes romands en prêtant une attention particu-

lière à la relève. Cette mission reste l'un de nos objectifs principaux et nous sommes toujours à disposition des scénaristes et réalisateur/-trices romand/es pour les épauler dans leurs préoccupations et les traduire en revendications politiques.

A l'avenir, nous souhaitons jouer un rôle plus important sur le plan politique au niveau romand et fédéral. Considérant que les scénaristes et réalisateur/-trices romand/es ne sont pas suffisamment représentés au sein des différentes instances nationales et que nous avons des besoins spécifiques liés à nos professions et à notre ancrage géographique. Pour cela, nous avons besoin de vous. Faites-nous part des problèmes que vous rencontrez, des solutions que vous envisagez... Participez à nos rencontres. Ensemble nous sommes plus forts et plus intelligents, ne l'oublions pas. N'hésitez pas à prendre contact avec nous : info@antenne-romande.ch

GRSI : l'année 2019 du cinéma indépendant en Suisse italienne

Erik Bernasconi, président de la GRSI

Les premiers mois de l'année 2019 ont été caractérisés par une sorte d'effet de choc tant pour ce qui est des narrations qu'en ce qui concerne la présence féminine dans la réalisation. Aux 54^e Journées de Soleure, le coup d'envoi a été donné par la première de *Barbara adesso*, d'Alessandra Müller, qui aborde le thème tabou de la femme qui pourrait ne pas avoir l'instinct maternel ; ce film a remporté un succès satisfaisant auprès du public à sa sortie en salles.

La participation du Tessin au Festival du film de Locarno s'est également déclinée en grande partie au féminin, avec le documentaire *Mario Botta, Oltre lo Spazio* de Loretta Dalpozzo et Michèle Volontè, qui a entrepris une tournée internationale avec des invitations à des festivals et des projections-événements dans différents continents. Dans la section Cineasti del presente a concouru le film *Love Me Tender* de Klaudia Reynicke, qui avait entamé sa carrière festivalière à Locarno en passant, entre autres, par le TIFF de Toronto et le BFI London Film Festival. Dans la section Pardi di Domani, Enea Zucchetti a fait ses débuts avec son court-métrage *L'azzurro del cielo*. À l'automne, le documentaire d'Erik Bernasconi *MOKA NOIR – A Omegna*

non si beve più caffè a été présenté au Festival international du film de Rome, tandis que le festival Castellinaria de Bellinzona a projeté les premières de *Il mestiere delle armi*, d'Andreas Maciocci, et de *L'ombra del figlio*, de Fabio Pellegrinelli.

Le premier concours d'écriture de séries télévisées, lancé à l'initiative de la RSI et conçu en collaboration avec le GRSI, a eu un grand retentissement : près de 170 projets sont parvenus sur les bureaux du service « Fiction » de la télévision, qui en a sélectionné cinq pour poursuivre l'aventure. Ainsi a été franchi un important premier pas qui cherche à donner une certaine continuité au paysage des auteurs indépendants italophones, et qui aspire à voir – on l'espère – enfin la première série télévisée nationale tournée en italien.

Parallèlement aux activités d'écriture et de tournage de nombreux membres du GRSI, qui augurent bien des sorties de films en 2020, il convient de mentionner l'initiative intégrative du GRSI qui, en août, a convié à une rencontre tous les cinéastes présents sur le territoire de la Suisse italienne. Aux quelque 70 invitations envoyées ont répondu avec enthousiasme quarantedeux réalisatrices, réalisateurs et scénaristes, jeunes diplômés et diplômées d'écoles de cinéma, auxquels les activités de l'ARF/FDS et du GRSI ont été présentées. Ce fut un moment convivial très réussi qui a souligné la nécessité de se réunir régulièrement pour affronter les défis de toujours, mais aussi les nouvelles gageures que notre profession doit soutenir – à plus forte raison, dans le territoire exigu qu'est le Tessin.

Malheureusement, l'année 2019 a aussi été marquée par les graves maladies qui ont frappé deux personnes importantes pour le cinéma tessinois : il s'agit de Marco Zucchi, critique de cinéma apprécié de la RSI, toujours proche du cinéma indépendant suisse, et Tiziana Soudani, estimée productrice de AMKA Films, à l'origine de nombreux films de notre cinématographie. Ces deux figures de premier plan nous ont quittés, début 2020, à quelques jours d'écart l'une de l'autre.

GRSI: il 2019 del cinema indipendente nella Svizzera Italiana

Erik Bernasconi, presidente GRSI

La prima parte del 2019 nella Svizzera italiana è stato per certi versi caratterizzato da un forte impatto sia nelle storie che nelle autrici al femminile. Alle 54esime Giornate di Soletta l'anno si è aperto con la prima di « Barbara adesso » di Alessandra Müller, poi uscito al cinema in aprile con un soddisfacente successo di pubblico. Un film che affronta il tabù della donna che può non avere un istinto materno.

Di impronta prevalentemente femminile anche la partecipazione ticinese al Locarno Film Festival, con il documentario « Mario Botta. Oltre lo Spazio » di Loretta Dalpozzo e Michèle Volontè, che ha intrapreso una tournée internazionale con inviti a festival e proiezione evento in vari continenti. Nella sezione "Cineasti del presente" è stato presentato « Love Me Tender » di Klaudia Reynicke, che poi da Locarno ha cominciato la sua carriera festivaliera passando, tra gli altri, dal TIFF di Toronto e dal BFI London Film Festival. Nella sezione Pardi di Domani, Enea Zucchetti ha debuttato con il suo cortometraggio « L'azzurro del cielo ».

Finita l'estate, in autunno il documentario di Erik Bernasconi « MOKA NOIR - A Omegna non si beve più caffè » è stato presentato alla Festa del Cinema di Roma, mentre il festival Castellinaria di Bellinzona ha visto le prime di « Il mestiere delle armi » di Andreas Maciocci, e « L'ombra del figlio » di Fabio Pellegrinelli. Grande impatto ha avuto il lancio del primo concorso per scrittura di serie TV voluto dalla RSI e progettato in collaborazione con il GRSI. Quasi 170 progetti sono arrivati sulle scrivanie dell'ufficio «Fiction» della televisione, 5 dei quali sono stati scelti per proseguire nell'avventura. Un primo passo importante per cercare di dare un po' di continuità nel panorama degli autori indipendenti italo-foni e per vedere in futuro, si spera, la prima serie TV nazionale girata in lingua italiana.

Accanto alle attività di scrittura e di ripresa di molti membri del GRSI, che fanno ben sperare per le uscite cinematografiche del 2020, è da segnalare l'iniziativa aggregativa del GRSI, che in settembre ha invitato tutti i cineasti presenti sul territorio svizzero italiano per un incontro conoscitivo. Ai circa 70 inviti hanno risposto con entusiasmo 42 fra re-

giste e registi, sceneggiatrici e sceneggiatori, studenti di cinema neodiplomati, ai quali è stata presentata l'attività dell'ARF e del GRSI. È stato un momento conviviale molto riuscito che ha evidenziato la necessità di incontrarsi regolarmente per affrontare le solite sfide, assieme a quelle nuove che la nostra professione, tanto più nel piccolo Ticino, deve affrontare.

Purtroppo, il 2019 è stato caratterizzato anche dalla malattia grave di due persone importanti per la cinematografia ticinese, entrambi spentisi ad inizio 2020. Marco Zucchi, apprezzato critico cinematografico RSI, sempre vicino al cinema indipendente svizzero, e Tiziana Soudani, stimata produttrice di AMKA Films dietro a molti film della nostra cinematografia, ci hanno lasciati a pochi giorni di distanza uno dall'altra.

GI CIR : Cineast independents rumantschs

Par Susanna Fanzun, présidente cineasts.ch

Le cinéma romanche sous le feu des projecteurs

Le groupe d'intérêt cineasts.ch a redoublé d'efforts en 2019 pour que davantage de films trouvent leur chemin jusqu'aux salles grisonnes. Au mois d'août, les trois femmes du comité de *cineasts.ch* ont mis sur pied le petit festival du film « Dis da film » à l'hôtel Castell de Zuoz. Organisé sur deux jours, le festival s'est déroulé dans le cadre de la célébration du 100e anniversaire de la Lia Rumantscha, l'organisation faitière des associations linguistiques romanches. Une large sélection de films romanches actuels et anciens y ont été présentés.

La première journée a été consacrée à l'émigration et au retour au pays, la seconde à la littérature et au portrait cinématographique d'autrices et d'auteurs d'Engadine et de la Surselva. Malgré le temps radieux, la petite salle de cinéma juchée sur les hauteurs de Zuoz a attiré un large public. Celui-ci a eu l'occasion de s'entretenir avec les réalisatrices et les réalisateurs et de rencontrer les protagonistes des films documentaires. Parmi les invités de choix figurait le réalisateur Christian Schocher, originaire de la région. Une animation en deux langues a complété le programme.

Le but de cineasts.ch est de donner de la visibilité au cinéma romanche sur la scène nationale par des actions similaires, sans pour autant se limiter à la projection de films romanches. À travers leur projet « Kino Tschlin on the road », cineasts.ch et le cinéma local Tschlin se sont donné pour mission, en 2019, de montrer de grands films de cinéma à la Fundaziun Nairs, en Basse-Engadine. L'idée était de faire de ces rencontres une véritable expérience collective autour du 7^e art. Un repas du soir simple a été servi avant chaque représentation. La Fondation Nairs est une demeure d'artistes, une galerie d'art et un laboratoire culturel. Elle encourage le dialogue et la collaboration entre les différents domaines artistiques et relie l'Engadine à d'autres cultures du monde. Vu le succès enregistré, il est prévu de reconduire le programme en 2020. Les différentes activités menées par cineasts.ch lui ont valu d'être sélectionné dans la catégorie « Exemple de bonnes pratiques » par le comité de la Coalition suisse pour la diversité culturelle. Enfin, la rencontre annuelle avec Radiotelevisiun Svizra Rumantscha, le principal partenaire de production des cinéastes romanches indépendants, était bien entendu aussi au programme de l'année 2019.

Il film rumantsch en la glisch dals reflecturs

Susanna Fanzun, presidenta cineasts.ch

Durant l'onn 2019 en ils cineasts.ch sa concentrads da preschentar films sin la tenda gronda en il territori rumantsch. L'avust 2019 han las trais dunnas da la supranza dals cineasts.ch organisà il pitschen festival «Dis da film» en l'Hotel Castell a Zuoz. Quest festival da film da dus dis ha gi lieu en il rom da las festivads 100 onns Lia Rumantscha, l'organisaziun da tetg da tut las uniuns linguistics rumantschas, ed ha preschentà ina vasta schelta da films rumantschs actuels e dal passà. L'emprim di è stà deditgà a la tematica emigraziun e return, il segund a la litteratura cun purtrets da differentas scripturas e da different scripturas da l'Engiadina e da la Surselva. Malgrà bellezza dis da sulegl è la pitschna sala da kino sin il «crest dal chastè» da Zuoz adina stada occupada fitg bain. En atmosfera famigliara han aspectaturas ed aspectaturs pudì discutir cun reschissuras e reschissurs ed empren-

der a conuscher protagonistas e protagonisti dals films documentars. In dals giasts glamurus è per exempel stà il reschissur indigen Christian Schocher. Ina moderaziun bilingua ha accompagnà e manà tras il program. Cun talas acziuns vulan ils cineasts.ch dar ina plattforma al film rumantsch en l'entira Svizra. Ma betg sulettamain films rumantschs duessan vegnir preschentads. Cun il project «on the road» han ils cineasts.ch ed il «Kino Tschlin» gi la finamira da preschentar il 2019 gronds films da kino en la Fundaziun Nairs en l'Engiadina Bassa. La Fundaziun Nairs è ina chasa d'artists, ina halla d'art ed in labor da cultura. Ella promova il dialog e la collavuraziun tranter las spartas d'art e collia l'Engiadina cun autras culturas dal mund. Suenten las bunas experientschas continuescha il program da kino a Nairs era en il 2020. Per questas activitads ha la supranza da la Coaliziun svizra per la diversità culturala nominà ils cineasts.ch sco exempel «Best practice». Il program da las cineastas e dals cineasts independents rumantschs prevesa era in inscunter annual cun Radiotelevisiun Svizra Rumantscha, il partenari da produzioni principal.



par Marin Raguž, membre du comité de l'ARF/FDS et délégué FERA

L'année dernière, la Fédération Européenne des Réalisateur·euses de l'Audiovisuel (FERA) a remporté l'une de ses plus grandes batailles pour le paysage cinématographique européen et les auteurs européens, à savoir l'entrée en vigueur, le 6 juin 2019, de la directive européenne sur le droit d'auteur dans le marché unique numérique. Les États membres de l'UE ont désormais jusqu'au 7 juin 2021 pour transposer cette directive dans leur droit national. Le secrétariat général de la FERA collabore étroitement avec les membres afin de les soutenir dans le processus de mise en œuvre de la directive au niveau national. L'objectif est de développer, à l'échelle européenne, des conventions collectives et des mécanismes permettant de garantir de façon durable une rémunération équitable des réalisateur·euses et des auteurs. Cette évolution devrait certainement avoir un impact sur la Suisse à moyen terme.

Il convient de souligner l'engagement indéfectible de la déléguée générale de la FERA, Pauline Durand-Vialle, qui a joué un rôle moteur dans la mobilisation des membres de la fédération et de toutes les personnes ayant participé à l'entrée en vigueur de la directive. C'est donc à juste titre que la déléguée générale a été accueillie par un tonnerre d'applaudissements lors de l'assemblée générale de la FERA, qui s'est tenue à Bucarest, en Roumanie, en septembre 2019. Organisée par l'association roumaine des auteurs de films *DACIN SARA*, la rencontre avait pour mot d'ordre « Stronger Together ». Un deuxième membre du comité et délégué FERA, Carmen Stadler, a participé également à l'assemblée générale aux côtés de Marin Raguž. Carmen Stadler a remplacé l'ancienne membre du comité Gabriel Baur au sein de la délégation. Nous souhaitons à cet endroit remercier Gabriel Bauer pour son infatigable engagement durant toutes ces années. Gabriel a présenté et défendu ardemment les intérêts des réalisateur·euses et auteurs suisses en sa qualité de déléguée, de même qu'elle a durablement marqué l'association dans son rôle de membre du comité.

Au cours de l'assemblée générale, la FERA a réalisé une performance sous la forme d'une étude de cas fictive intitulée « Winning the battle for implementation of the Copy-

right Directive », pour traiter le thème des droits d'auteur de façon à la fois intéressante et ludique. Dans le scénario intitulé « Membre de l'association des Réalisateur·euses, producteur, fournisseur de VOD, journaliste et homme politique », notre délégué Marin Raguž a pris la fonction du ministre de la culture. Ce jeu de rôles a été fort instructif pour le cinéma suisse, et a permis de montrer les forces et les acteurs auxquels se heurtent les réalisateur·euses et les auteurs, ainsi que le rôle que notre association et ses membres doivent endosser dans ce paysage.

Un autre axe de réflexion était intitulé « Streaming Platforms Showing and Investing in European Audiovisual Works : A Game-Changer for Directors in Europe ? » Invitée à rejoindre le groupe de spécialistes dans ce débat, notre déléguée Carmen Stadler a eu l'occasion d'expliquer à nos homologues européens la fonction du message culture et la collaboration en amont de notre association avec les autres acteurs de l'industrie cinématographique suisse.

D'autres associations membres de la FERA ont également pu présenter des thèmes d'intérêt national apportant des éléments intéressants à leurs homologues. Ainsi, le président récemment élu de la FERA, Klemen Dvornik (*DSR, Slovaquie*) a expliqué que la piraterie sur Internet entraînait des pertes de plusieurs dizaines de millions d'euros et une baisse considérable de la fréquentation des cinémas ; de son côté, Hrvoje Hribar (*DHFR, Croatie*) a déclaré que la télévision publique croate avait refusé nombre de productions audiovisuelles de réalisateur·euses et d'auteurs réputés, notamment parce que celles-ci étaient jugées trop peu patriotiques ; Sandra Piras (*Danske Filminstruktører, Danemark*) a décrit les activités de son association, qui, depuis 1970, se présente comme un syndicat centralisant et négociant l'ensemble des contrats de production cinématographique de ses membres, et agissant en tant qu'intermédiaire lors de négociations avec des fournisseurs de VOD. Cela a permis à la fois d'augmenter la rémunération des auteurs et de renforcer leurs droits. Ion Ghizdeanu, président de la commission nationale de la stratégie et des prévisions (Roumanie), a présenté le nouveau modèle roumain d'encouragement en matière de coproduction, qui prévoit notamment le remboursement (à la production) d'environ 35 % à 45 % des coûts

de production investis en Roumanie ; Sverre Pedersen (NFF, Norvège) a exposé, sur la base de données actuelles et indépendantes, les limitations croissantes faites à la liberté artistique et présenté le travail de FREEMUSE (www.freemuse.org), qui s'engage pour la défense de celle-ci.

L'ARF/FDS souhaite, en sa qualité de membre de la FERA, mettre à la disposition de ses membres les informations utiles et actuelles de ses homologues européens et continuer de prendre une part active au paysage cinématographique européen en dépit de son exclusion du programme MEDIA. En contrepartie, la FERA continuera d'agir en faveur d'une rapide réintégration de la Suisse dans le programme MEDIA.

De cette assemblée générale fort réussie et intéressante, nous retenons le mot d'ordre « Stronger Together » pour notre propre travail associatif.

N'hésitez pas à consulter le site de la FERA pour en savoir plus sur ces questions (www.filmdirectors.eu), ou à vous adresser à Marin Raguž ou à Carmen Stadler.

Portrait sommaire de ARF/FDS

L'ARF/FDS représente en tant que groupe ment des scénaristes, réalisateurs, auteurs-producteurs et réalisateurs-producteurs suisses les intérêts du cinéma indépendant en Suisse. L'association s'engage pour le renforcement du cinéma suisse autonome et indépendant, la promotion de la diversité culturelle cinématographique et la défense des intérêts artistiques et professionnels de ses membres. Elle a été fondée en 1962 par Alain Tanner, Claude Goretta, Henry Brandt, Walter Marti, Herbert E. Meyer, François Bardet et Jean-Jacques Lagrange. Alexander J. Seiler devait bientôt se joindre à eux. Actuellement, l'association compte environ 320 membres venant de toutes les régions de Suisse.

Objectifs pour le futur

Préserver la liberté créatrice et la capacité d'action politique

Les objectifs fondamentaux sont l'augmentation du crédit du cinéma et l'orientation qualitative et culturelle de l'encouragement du cinéma. En dialogue avec les producteurs et les institutions de soutien, nous nous battons pour la plus grande liberté artistique possible des auteurs de films et défendons une politique de juste rémunération des scénaristes et des réalisateurs.

Sur le plan suisse et international, nous menons une politique culturelle et effectuons un travail de lobbying en faveur du cinéma suisse. Organisation professionnelle reconnue et soutenue par l'Office fédéral de la culture (OFC), l'ARF/FDS est l'interlocuteur des autorités, des organes politiques et des institutions culturelles. Dans la politique cinématographique européenne, nous défendons la diversité culturelle et le droit moral des acteurs culturels auprès de l'OMC. Avec les cinéastes de toute l'Europe et les acteurs culturels de toutes les disciplines, nous nous opposons à ceux qui, à l'ère numérique, cherchent à saper et à contourner le droit d'auteur. Nous misons en l'occurrence sur la sensibilisation des consommateurs et sur l'accès simple aux utilisations légales de téléchargement plutôt que sur les poursuites pénales à l'encontre des utilisateurs d'internet.

L'ARF/FDS se bat de toutes ses forces pour la réintégration aussi rapide que possible de la Suisse dans le programme MEDIA

et la mise en place d'ici là de mesures compensatoires étendues. Elle demande en outre aux autorités politiques et aux offices responsables de s'atteler sans délai à la mise en application de la directive européenne SMA qui a été remaniée en 2018.

Courage, créativité et productivité dans le cinéma suisse

Nous donnons notre appui et participons aux initiatives et activités qui favorisent le développement de la production cinématographique suisse et du cinéma suisse, *pour pouvoir réaliser des films forts, capables de conquérir notre public*. Nous travaillons à l'amélioration constante des conditions-cadres (régimes d'encouragement, message culture, Pacte de l'audiovisuel, etc.).

Nos priorités résident dans le débat sur notre identité artistique et la réalité sociétale ainsi que dans la discussion sur la forme et le contenu à l'exemple de films suisses et étrangers.

Collaboration avec la branche cinématographique et d'autres disciplines culturelles

Nous aspirons à la création de conditions favorisant d'une part, l'éclosion d'un cinéma suisse qui ait du succès sur le plan culturel et, d'autre part, la mise en place de relations constructives, transgénérationnelles et transsecteurs dans la branche.

Nous nous efforçons de promouvoir la collaboration et l'entraide entre nos membres ainsi qu'avec d'autres acteurs culturels.

Ce que nous attendons de la politique cinématographique suisse :

La création de règles du jeu précises et de structures simples permettant d'instaurer la confiance et la transparence, de manière à engendrer un espace ouvert à l'inattendu et à l'étonnant. Nous attendons de la Confédération une politique axée sur la culture et l'amélioration continue des conditions-cadres, de manière à renforcer le potentiel de créativité existant dans sa diversité, à encourager le goût du risque et à améliorer la situation des réalisateurs de films surtout du point de vue social et du droit du travail. De la part de la SSR et de toutes ses unités d'entreprise, nous attendons qu'elles traitent les auteurs de films de manière respectueuse et qu'elles les rémunèrent à leur juste prix.

Membres : conditions d'admission et prestations

Conditions d'admission

La condition pour être admis dans l'ARF/FDS est d'exercer une activité professionnelle d'auteur dans le domaine du scénario, de la réalisation ou de la production d'auteur. L'activité dans le cinéma constituera le fondement économique des moyens d'existence du candidat, qui consacre la moitié de son temps à cette activité. Un de ses films au moins aura été projeté en séance publique (salle, festival, télévision). Les films de fiction, les documentaires, les courts métrages, les films d'animation et les films expérimentaux sont admis, l'important étant les conditions de production indépendante. Dans le cas des co-auteurs (ne s'applique que dans le domaine du scénario), la répartition des droits entre les auteurs servira de critère, la personne qui sollicite l'adhésion devant en l'occurrence apporter la preuve qu'elle détient au moins 50% des droits.

Cotisations

CHF 250.- les trois premières années suivant l'admission par l'assemblée générale et pour les membres qui font partie d'associations sœurs dans un autre pays et ce à l'échelle mondiale. CHF 500.- à partir de la quatrième année de sociétariat. A partir de CHF 125.- pour les membres bienfaiteurs, qui désirent nous soutenir moralement et financièrement

La période de candidature, comprise entre la confirmation de la demande par le comité et l'admission par l'assemblée générale, obéit à un règlement distinct.

L'association offre à ses membres :

- la défense déterminée et professionnelle de leurs intérêts vis-à-vis des institutions de soutien publiques et régionales ainsi que de la télévision, des milieux politiques et du grand public, ainsi qu'à travers la collaboration dans les organisations faïtières du cinéma et de la culture, et dans le cadre de projets et de consultations ;
- un fonds de protection juridique et d'aide judiciaire : une demande de conseil juridique (montant maximum 2000 francs) ou

d'aide en cas de procédure peut être déposée auprès du comité si l'objet du litige a un lien avec l'activité d'auteur de film et est d'intérêt général pour les membres de l'ARF/FDS ;

- un engagement en faveur de la protection sociale des acteurs culturels, notamment par le biais de la présence de l'ARF/FDS au conseil de fondation de la Fondation de prévoyance film et audiovisuel (vfa/fpa) ;
- prise en charge des frais d'accréditation pour les Journées de Soleure, le festival du film documentaire « Visions du Réel » et le Festival international du film de Locarno ;
- des informations régulières en matière de politique cinématographique, culturelle et professionnelle ;
- l'organisation de manifestations et de rencontres, un soutien moral et financier de projets et de campagnes en faveur du cinéma indépendant ;
- la fourniture de renseignements, documents, conseils et compléments d'information, ainsi que l'aiguillage vers des services compétents pour toute question en rapport avec l'activité professionnelle, hormis les projets particuliers ;
- une plateforme personnelle sur notre site : chaque membre peut se présenter dans le cadre du site internet de l'ARF/FDS ;
- d'autres prestations : carte de membre (sur demande), revue des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel « Cinébulletin ».

Affiliation de la relève

En 2013, l'assemblée générale ordinaire de l'ARF/FDS a décidé d'introduire une affiliation de la relève, à laquelle s'appliquent des dispositions particulières relatives aux cotisations et aux prestations (voir sur : www.arf-fds.ch/adhesion/).





Rencontre des membres du GI GRIS du 22 août à Lugano. (Photo : E. Bernasconi)

«Etes-vous quelqu'un ou gagnez-vous un salaire ?» - L'enquête élaborée par l'ARF/FDS sur les salaires et honoraires a eu un grand écho dans la branche du cinéma et a engendré une discussion très animée. Participants rangée du haut : Gérard Ruey, Stéphane Mitchell, Barbara Miller ; rangée du milieu : Stefan Haupt, Fanny Bräuning, David Bernet (modération) ; rangée du bas : Susa Katz et Ivo Kummer. (Photo : M. Guggisberg)



Les discussions sur les conditions de travail précaires de nombreux réalisateurs et scénaristes se sont poursuivies pendant l'apéritif dans une atmosphère détendue. (Photo: M. Guggisberg)